



Compilation des enjeux soumis dans le cadre de la consultation sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder

Réaménagement de la route 112 entre la rue des Pins et le
chemin de l'Aéroport dans les municipalités d'Ascot Corner et du
canton de Westbury par le ministère des Transports et de la
Mobilité durable

3211-05-474

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les
changements climatiques, de la Faune et des Parcs

21 août 2023

LE PROJET

Le projet prévoit l’élargissement de la route 112 à quatre voies de circulation, avec séparation physique des courants de circulation, de même que l’aménagement de carrefours giratoires doubles aux intersections de la route 112 avec la rue des Pins, le chemin Paul et le chemin de l’Aéroport.

LE CONTEXTE LÉGAL

La Loi sur la qualité de l’environnement (LQE) prévoit qu’après avoir reçu la directive du ministre, l’initiateur du projet doit publier un avis annonçant le début de l’évaluation environnementale du projet et son dépôt sur le Registre des évaluations environnementales.

Cet avis doit également mentionner que toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit, des enjeux que l’étude d’impact devrait aborder, par le biais d’une consultation publique sur les enjeux.

Les étapes de la procédure d’évaluation et d’examen des impacts sur l’environnement dans laquelle s’insère la consultation sur les enjeux sont présentées à la page 4 du présent document.

LES OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

La consultation sur les enjeux que l’étude d’impact devrait aborder, vise à offrir à la population la possibilité de s’exprimer sur les enjeux anticipés d’un projet, et ce, en amont de la réalisation de l’étude d’impact, permettant ainsi à l’initiateur de tenir compte des préoccupations du public lors de la réalisation de son étude d’impact. Elle est effectuée à partir du [Registre des évaluations environnementales](#) qui est disponible sur le site Web du ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Cette consultation ne remplace pas celles pouvant être menées par le Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE) à la suite d’un mandat donné par le ministre. **Les consultations du BAPE ont lieu à la suite du dépôt de l’étude d’impact, donc lors d’une phase ultérieure.**

LES OBSERVATIONS SOULEVÉES LORS DE LA CONSULTATION

La consultation pour le présent projet a débuté le 15 juillet 2023 et s’est terminée le 14 août 2023. Au cours de cette période, 6 commentaires jugés pertinents ont été transmis au Ministère.

Le Tableau 1 présente les observations soulevées lors de cette consultation. Elles sont présentées sous une forme synthèse et classées par enjeu afin de faciliter le traitement par l’initiateur de projet. Il ne s’agit pas d’une prise de position du Ministère ou du gouvernement du Québec.

Selon la section 2.2 de la directive ministérielle datée du 4 juillet 2023, l’étude d’impact doit faire état de ces observations et, le cas échéant, décrire les modifications apportées au projet et les mesures d’atténuation prévues en réponse aux observations sur les enjeux soulevés. S’il y a lieu, l’étude d’impact doit également indiquer les préoccupations auxquelles l’initiateur ne peut répondre et expliquer la raison pour laquelle ces éléments n’ont pas été traités. La section 2.5 de la directive demande également que les préoccupations exprimées lors de la présente consultation soient considérées dans la détermination des enjeux du projet qui seront analysés dans l’étude d’impact.

À des fins d’information, l’ensemble des commentaires, tels que transmis lors de la consultation publique, sont présentés en annexe. Le ministre s’est toutefois réservé le droit de ne pas inclure ceux comportant des propos injurieux, diffamatoires, discriminatoires, grossiers, crus ou offensants, nominatifs ainsi que ceux ayant un but commercial ou promotionnel.

Schéma 1 : Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE)

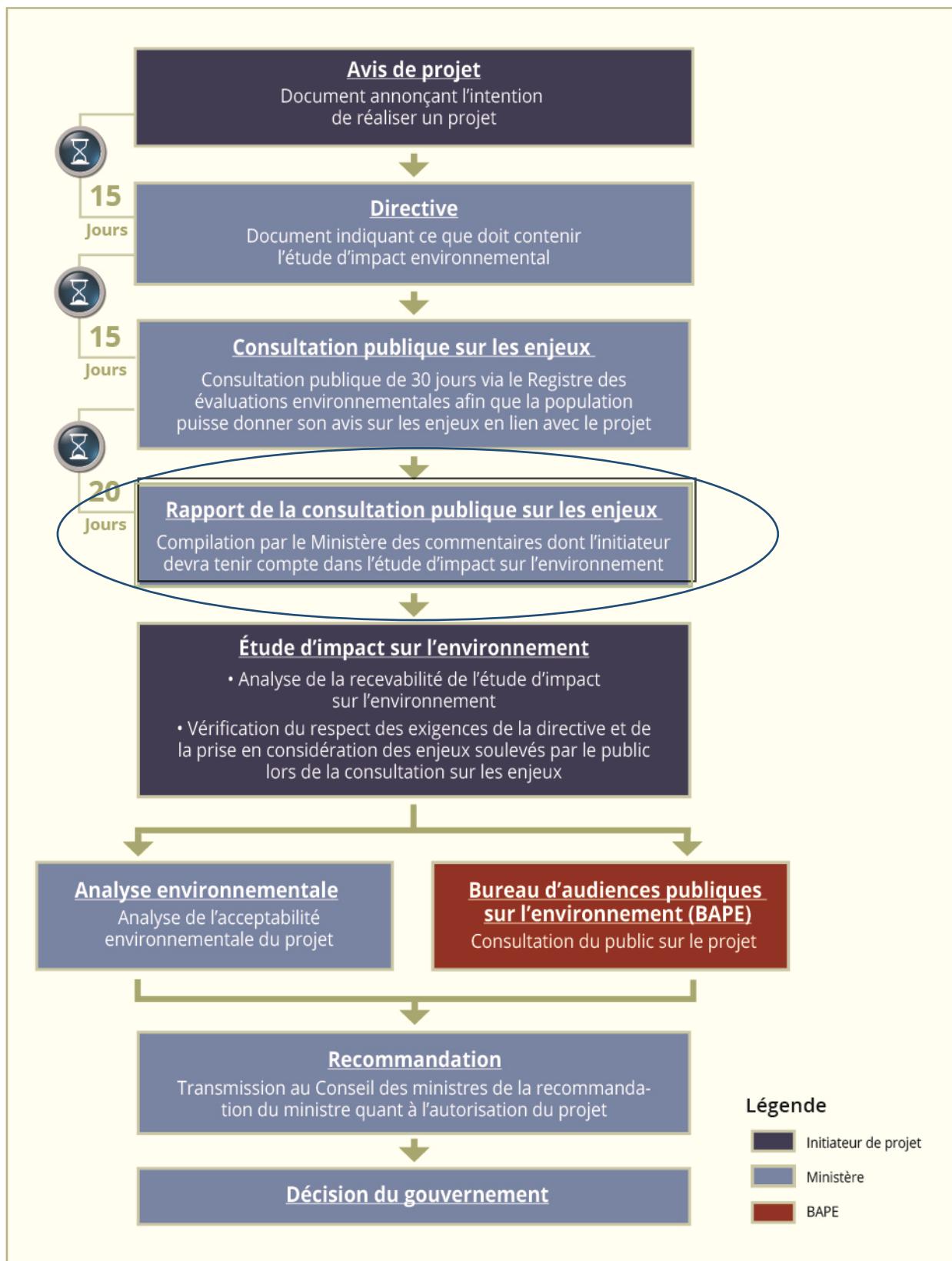


Tableau 1 : Synthèse des observations et des enjeux soulevés par le public

Enjeux	Observations
Assurer la sécurité routière des usager(ère)s	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au chemin Grenier à la hauteur de la Ferme Horti-Plus est dangereux; • Usage dangereux de la voie d'accotement pour dépasser par la droite; • Manque de voies de virage à gauche pour l'ensemble du tronçon et particulièrement pour l'accès au chemin Grenier; • Manque de la signalisation pour l'accès au chemin Grenier; • Visibilité déficiente pour les automobilistes qui tentent de tourner sur le chemin Grenier; • Éviter l'augmentation de la limite de vitesse après les travaux et à la sortie des carrefours giratoires.
Favoriser la compatibilité avec le transport actif et la mobilité durable	<ul style="list-style-type: none"> • Ajouter une piste cyclable; • Rouler en bordure de la route 112 est dangereux; • Gain économique pour la région.
Acquisition de terrain	<ul style="list-style-type: none"> • Les prix des acquisitions.
Maintien de la qualité de vie des citoyen(ne)s et des usager(ère)s du territoire en période de construction	<ul style="list-style-type: none"> • Élargissement de la route rentre en conflit avec les résidences sur le bord de la route; • Durée des travaux sur plusieurs années; • Une voie dans chaque sens pendant la phase de construction.
Le maintien de la sécurité publique	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du temps de réponse des services d'urgence en raison d'ajout de carrefours giratoires doubles; • Ajout de zones de virages pour faciliter les services d'urgence.
L'amélioration de la fluidité des déplacements	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de routes secondaires non sécuritaires et non adaptées pour recevoir un grand volume d'automobilistes; • Dégradation des chemins Gosford Ouest et Townline; • Prévoir une voie de circulation dans chaque sens lors de travaux.
Maintien de la qualité de vie des citoyen(ne)s en période d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la circulation; • Augmentation du bruit.

ANNEXE

RECUEIL DES COMMENTAIRES REÇUS AU COURS DE LA CONSULTATION

Avis de non-responsabilité

Il est à noter que les commentaires suivants sont ceux qui ont été fournis par des tiers au cours de la consultation publique sur les enjeux du projet et reproduits tels quels dans la présente annexe. Ils ne peuvent être considérés comme constituant une prise de position du Ministère ou du gouvernement du Québec. Le Ministère n'assume aucune responsabilité tant dans leur forme que dans leur contenu.

Auteur	Organisation	Ville / Municipalité / Communauté	Enjeu	Préoccupation	Référence
Citoyen		Westbury	S.V.P. sécuriser l'accès au chemin Grenier avec une voie permettant de tourner à droite. À chaque fois que je dois tourner sur chemin Grenier à la hauteur de la pépinière, j'ai l'impression de mettre ma vie en danger. À plusieurs occasions (presque toutes en fait) lorsque je ralenti pour tourner, les voitures ET les camions poids lourds qui me suivent se rapprochent très proche de ma voiture et me dépassent par la droite en utilisant l'accotement qui est en gravelle. J'ai peur qu'ils dérapent et accrochent ma voiture. Et ce n'est pas qu'un seul véhicule qui fait ça. C'est souvent plusieurs véhicules de suite qui le font. S'il y a beaucoup de véhicules dans la voie inverse et que je dois m'arrêter complètement pour les laisser passer, c'est pire. Les gens sont très impatients et roulent vite. Imaginer si en me dépassant par la droite ils dérapent, percutent ma voiture et me poussent dans la voie inverse ! C'est un face à face assuré. Anxieuse, il m'arrive de faire un détour et de passer par le deuxième accès au chemin (après les lumières vis à vis East Angus) qui est beaucoup plus loin simplement parce qu'il y a beaucoup de véhicule à sens inverse et que j'ai peur de ceux qui me suivent. C'est une situation quotidienne très stressante. Aussi, le soir (l'hiver à partir de 16 h) on ne voit pas bien l'accès au chemin. Il y a une courbe et une côte qui limite la visibilité. Il faut absolument prévoir une voie pour tourner, de l'éclairage adéquat et une meilleure signalisation.	Ma préoccupation est que le projet augmente la quantité de voiture et de camion poids lourds sur la 112. 14 300 véhicules dont 12% de camions emprunte en moyenne cette route tous les jours, ce qui est déjà énorme. Je suis également inquiète que la vitesse permise augmente et que son accès reste tel quel : sans être voie de virage sécurisé, sans un éclairage adéquat et sans un affichage visible et efficace.	https://www.transportroutier.ca/nouvelles/bilan-routier-2022-du-quebec-les-camions-impliques-dans-plus-d'accidents-mortels/ https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/espace-recherche/profil-detaille-statistiques-vitesse.pdf https://www.caa.ca/fr/conduite-securitaire/distraction-au-volant/statistiques/

Citoyen		Cookshire-Eaton	Il y a un manque de moyen pour des gens de se rendre sécuritairement à vélo ou d'autres façons plus "verte" jusqu'à Sherbrooke. Rouler en bordure de la 112 en ce moment est très dangereux. Plusieurs personnes du Haut-Saint-François pourraient profiter d'une bordure cyclable dans le nouveau réaménagement.	Élargir la route semble conflictuel avec des résidences bordant la 112, donc c'est préoccupant sur combien de temps ça va prendre pour régler ceci... et à quel prix.	
Citoyen		East Angus	Nous crayons pour le temps de réponse pour nos citoyens autant pour ambulance que pompiers. Nous avons une Régie incendie Ascot Corner, East-Angus et Westbury. Nous avons déjà de la misère à remplir nos exigences dans les temps de réponse nous avons peur qu'avec le milieu protégé et quelques ronds points cela retardera les secours c'est une crainte pour nous.	Il devra y avoir d'autres zones de virage pour aider à nos services d'urgence pour ne pas allonger le temps de réponse aux secours.	Je n'ai pas de références

Citoyen		Westbury	<p>Mettre en place une voie de virage à gauche sur le chemin Grenier ou un dispositif qui empêche les automobilistes de faire un déplacement à droite sur l'accotement lorsqu'un usager est en attente de virage à gauche.Lorsque le trafic est plus dense, certains conducteurs anticipent l'attente lorsqu'ils veulent effectués un virage à gauche (trop de trafic dans la voie inverse) et accélèrent pour virer sur le chemin Grenier occupant les deux voies de circulation à haute vitesse. Parfois des enfants font de la bicyclette sur cette route ce qui pourrait résulter en des accidents très graves.Aussi, si le trafic en sens inverse ne permet pas le virage à gauche immédiatement, on doit immobiliser notre véhicule complètement ce qui augmente les risques d'accident. Certains conducteurs impatients (la majorité incluant les poids lourds) font des dépassements sur l'accotement à grande vitesse peu importe l'état de la chaussée (pluie ou glace). Il m'est arrivé de devoir annuler mon virage à gauche et accélérer subitement car la personne derrière moi était clairement sur son cellulaire et ne serait pas arrêter à temps pour éviter la collision.Il y a aussi un manque d'éclairage à cette intersection. Ajouter des enseignes pour les camions lourds afin de réduire le bruit lors de la sortie du rond point chemin aéroport.</p>	Oublier de sécuriser certains chemins secondaires qui sont utiliser fréquemment par les citoyens qui y demeurent.Qu'il n'y est pas d'augmentation de limite de vitesse permise après les travaux, à la sortie du rond point les automobilistes auront le réflexe d'augmenter leurs vitesses en passant devant le chemin Grenier
---------	--	----------	--	---

Organisation	Domaine Bec Pécan	Westbury	<p>L'accès au chemin Grenier vis à vis la Ferme Horti-Plus est extrêmement dangereux. Lorsque l'on ralentit à l'intersection afin d'effectuer le virage pour accéder au chemin Grenier, la majorité des automobilistes et des camionneurs de poids lourd (moyenne 14 300 véhicules par jour, dont 12 % de camions) s'approchent dangereusement près du pare-choc de la voiture, dépassent ou tentent de dépasser par la droite en utilisant l'accotement. Le risque est multiplié lorsqu'il y a plusieurs véhicules à sens inverses et que l'on doive s'immobiliser complètement pour laisser passer ces véhicules. À certaines occasions, des automobilistes et des camionneurs anticipent ce virage et s'engagent dans la voie à contre sens et terminent leur virage sur le chemin Grenier dans la voie inverse. La visibilité réduite due à la topographie (chemin en pente et courbe), l'augmentation ou le dépassement de la vitesse, l'impatience et la distraction des automobilistes et des camionneurs de poids lourd, la chaussée glacée en hivers et la visibilité réduite le soir et la nuit ajoutent à la dangerosité de cette intersection. Il faut impérativement sécuriser l'intersection en ajoutant une voie de virage qui permet de tourner sur chemin Grenier en toute sécurité, ajouter de l'éclairage pour une visibilité adéquate ainsi qu'une signalisation plus évidente.</p>	<p>Le Domaine Bec Pécan est une entreprise agrotouristique en démarrage située au coin de la 112 et du chemin Grenier, vis à vis la jardinerie Ferme Horti-Plus (45.465565, -71.703047). Comme nous prévoyons ouvrir notre site aux touristes au cours des prochaines années, nous sommes très préoccupés par la dangerosité de ce tronçon de la 112. Prévoir l'installation d'un accès sécuritaire au chemin Grenier avec, par exemple, une voie de virage et l'ajout d'un éclairage adéquat. Une signalisation plus évidente est fortement suggérée. Nous croyons également qu'en 2023, il va de soi de développer, ou, du moins, de prévoir l'accès de cette route aux cyclistes. L'aménagement d'une voie cyclable serait un atout économique majeur pour la région. Notre préoccupation est, évidemment, que les autorités négligent de sécuriser cet accès qui sera de plus en plus utilisé en ne donnant pas suite à nos suggestions. La visibilité réduite due à la topographie, l'augmentation ou le dépassement de la vitesse, l'impatience et la distraction des automobilistes et des camionneurs de poids lourd, la chaussée glacée en hivers et la visibilité réduite le soir et la nuit ajoutent à la dangerosité de cette intersection. Il faut impérativement sécuriser l'intersection en ajoutant une voie de virage qui permet de tourner sur chemin Grenier en toute sécurité, ajouter de l'éclairage pour une visibilité adéquate ainsi qu'une signalisation plus évidente.</p>	https://www.latribune.ca/actualites/actualites-locales/estrie-et-regions/2023/07/12/une-bande-rugueuse-de-7-km-sera-amenagee-au-centre-de-la-112-SIPX77WOIZD4HM4LKKJ7ZYV4TE/
---------------------	-------------------	----------	---	--	---

Organisation	Municipalité	Canton de Westbury	<p>Présentement nous vivons avec un trop grand volume de circulation sur les chemins Gosford Ouest et Townline, même si le Ministère des Transports et de la Mobilité durable ne demande pas aux usagers de la route 112 de prendre ces détours.</p> <p>Nos chemins ne sont pas sécuritaires pour prendre un si grand volume de circulation face à face. En plus, cela affecte notre chaussée, ce qui occasionne des bris prématurés aux chemins Gosford Ouest et Townline.</p> <p>Par la présente, nous vous demandons de revoir la gestion de la circulation. Nous vous exigeons une voie de circulation par voie de circulation en tout temps pendant les travaux de réaménagement de la route 112</p>	<p>La municipalité du canton de Westbury, n'avait pas prévu dans son budget les dommages causés par les usagers de la route 112, qui préfèrent emprunter nos chemins afin d'éviter le temps d'attente de vos travaux sur la route 112. Nous avons estimé en date de ce jour, qu'il y a des dommages pour un montant de cinquante mille dollars (50 000\$).</p>	
---------------------	--------------	--------------------	---	--	--

